

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*La néfaste journée
du 22 avril 1808*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3220 titres à ce jour. « Le village de Manicamp faillit être presque entièrement détruit dans la néfaste journée du 22 avril 1808. Une braise en ignition, jetée sur un fumier par un enfant, causa un terrible incendie qui détruisit 126 maisons et 486 bâtiments de toute sorte. Les pertes furent évaluées à 600 000 francs. Ce désastre fut assez rapidement réparé et permit de donner aux différentes rues la régularité qu'on y remarque aujourd'hui. Il est nécessaire d'ajouter qu'à cette époque presque toutes les constructions étaient recouvertes en chaume. Ce procédé garantissait l'habitation des différences extérieures de température, mais il avait



le grave inconvénient d'offrir un aliment facile aux incendies. Il existait avant 1914, aux Archives départementales de l'Aisne, un dossier complet relatant cet événement. Ce dossier a malheureusement disparu pendant l'occupation allemande de 1914-1918 (...) Le château de Manicamp ne survécut pas longtemps à la tourmente révolutionnaire de 1789, et le soc de la charrue en a enlevé les derniers vestiges. Cependant son emplacement reste visible, et une partie des fossés subsiste encore. »

Bientôt réédité

Notice historique sur Manicamp

d'après les notes
de l'abbé CARLET
par Alfred PONTHEUX
et Jules BOUZARD

Ses deux paroisses,
Quierzy et Manicamp

Marie-Théophile Carlet est né en 1809 à Laon, de parents profondément chrétiens. Il fit ses études au petit séminaire de Soissons et, grâce à des facilités peu ordinaires, il obtint son baccalauréat à seize ans. Professeur au collège royal de Reims, puis au petit séminaire de Liesse, il fut ensuite ordonné prêtre. Mgr de Simony, évêque de Soissons, le nomma alors dans la pa-

roisse de Manicamp. Pendant cinquante-deux ans, il se dévoua au bien de ses deux paroisses, Quierzy et Manicamp. Malgré des difficultés que d'autres auraient jugées insurmontables, il y éleva deux belles églises. Érudite et amoureux des livres, il ajouta à sa science ecclésiastique une passion pour l'archéologie. Membre du Comité archéologique et historique de Noyon, il y communiqua ses travaux sur les origines de Quierzy, l'étymologie de Noyon et de Chauny, l'Ailette et une visite à Bretigny, notamment. Sa mort, survenue en 1886, ne lui laissa pas le temps de terminer son ouvrage sur Quierzy. Toutes ses notes manuscrites furent données par son exécuteur testamentaire à la bibliothèque du grand séminaire de Soissons. Elles portaient sur saint Léger, Ebroïn, Nithard, Manicamp et les localités voisines... L'abbé Caillet publia quelques années plus tard, les *Annales de Quierzy-sur-Oise* d'après ses travaux.

Le comte de Lauraguais, dernier seigneur de Manicamp

Le premier chapitre est consacré à l'étymologie du nom de Manicamp. Le deuxième chapitre étudie la seigneurie et les seigneurs de Manicamp : les premiers seigneurs ; la seigneurie au XIV^e siècle ; Jeanne de Flandres ; l'échange entre Guillaume de Coucy et sa tante Jeanne de Flandres ; la donation de la terre de Manicamp à l'abbaye du Sauvoir-sous-Laon ; les seigneurs de Manicamp à la fin du XIV^e siècle ; Nicolas de Bourmont, écuyer, seigneur de Manicamp, l'accord avec les religieuses du Sauvoir ; les seigneurs au XV^e siècle ; la famille de Longueval ; Achille de Longueval ; les seigneurs de Manicamp à la fin du XVI^e siècle, les familles de Longueval et de Bussy de Rabutin ; les familles de Madaillan de Lesparre et d'O ; la famille Brancas de Lauraguais. Le chapitre suivant évoque le comte de Lauraguais, dernier seigneur de Manicamp ; son caractère ; ses bons mots ; Sophie Arnould ; la Révolution ; M. de Lauraguais après la Révolution, sa mort et ses descendants. L'ouvrage se poursuit avec la communauté des habitants, les droits d'usage et de pâturage, et les procès ; l'église et la cure, les curés et les vicaires, les clercs laïques, les inhumations faites dans l'église ; la Chapelle-en-Fèves, le bois de Fèves, Favette, La Jonquière, La Malvoisine, le Ponceau ; l'administration municipale (1787-1796) et la Révolution ; les annales ; les faits divers et les notes extraites des registres paroissiaux. Un chapitre est consacré à Manicamp après la Révolution, avec notamment la cession des biens communaux, la reconstruction de l'église et la guerre de 1870-1871. L'étude se termine par la guerre de 1914-1918 avec les évacuations, la seconde bataille de la Marne, l'armistice, les graves conséquences, les actes de dévouement, les sociétés coopératives de reconstruction, les réparations de l'église...

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3222 TITRES**

**132 TITRES SUR
L' AISNE**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

NOTICE HISTORIQUE SUR MANICAMP

Lorsque Jeanne de Flandres acheta la terre de Manicamp aux sires de Bourneville en 1312, elle était depuis un an veuve d'Enguerrand de Coucy qu'elle avait épousé en 1288 et dont la cruauté est restée proverbiale. « Femme de grand mérite et dont le génie était fort propre aux affaires », elle était retournée dans les Flandres après la mort de son mari et joua un certain rôle dans les guerres qui éclatèrent à nouveau entre les Français et les Flamands. À la suite du traité de paix de 1320, elle revint au pays de son mari et prit le voile à l'abbaye du Sauvoir à laquelle elle fit donation d'une partie de la seigneurie de Manicamp. Elle en fut nommée abbesse quelques années plus tard. Les conflits furent ensuite suffisamment nombreux entre les seigneurs de Manicamp et les religieuses pour que ces dernières renoncent aux privilèges qui leur étaient contestés. Vers la fin du XVI^e siècle, le domaine de Manicamp échut à la famille de Longueval dont un des membres, Achille, fut particulièrement mêlé aux guerres de la Fronde. Après la reddition du fort du Bac qu'il commandait, il fut enfermé dans la citadelle d'Amiens le 1^{er} août 1637 et n'en ressortit qu'après la mort de Richelieu. Sentant sa dernière heure arrivée, Louis XIII lui demanda publiquement pardon de l'injustice dont il avait fait preuve à son égard. Homme de guerre avant tout et portant trop rapidement la main à l'épée, il resta un temps fidèle au monarque, avant d'assassiner le maire de La Fère dont il était gouverneur, au détour d'une rue. Revenu dans les bonnes grâces du roi, il accompagna quelques années plus tard Louis XIV lors d'un voyage à Lyon. La terre de Manicamp fut ensuite érigée en comté, en faveur de Louis de Madaillan, par lettre patente du 3 octobre 1693. Le château, entouré de vastes pièces d'eau devint alors un des plus beaux de la région. Dernier seigneur de Manicamp, Louis Léon Félicité, duc de Brancas, comte de Lauraguais, fut un des hommes les plus marquants de son époque, par son esprit, sa position sociale, sa philosophie et l'encouragement qu'il donna à toutes les découvertes de son époque. Ami de Voltaire, sa liaison avec Sophie Arnould fut tumultueuse. Lors d'une de leurs disputes, la célèbre chanteuse n'hésita pas à renvoyer à la comtesse de Lauraguais tous les bijoux dont lui avait fait présent son mari, et même le carrosse, avec leurs deux enfants.

Rédition du livre intitulé Notice historique sur Manicamp (Aisne), paru en 1937.

Réf. 1671-3222. Format : 14 x 20. 218 pages. Prix : 34,56 €. Parution : février 2013.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution
XX
✂

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...

<http://www.histo.com>

*Bulletin
de
souscription*

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution février 2013
1671-3222

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

Signature (obligatoire):

Expirant le:

| | | | |

Téléphone (obligatoire):

Date: le 201.....

Je commande « **NOTICE HISTORIQUE SUR MANICAMP** » :

ex. au prix de **34,56 €**

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2013 (394 pages)

- 3 201 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais)

Fait à, le

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.

Histoire locale. Feuille périodique gratuite d'information culturelle et publicitaire. Directeur de la publication : M.-G. Micberth. Rédaction : Sylvie Varlet.
Révision : Annick Morel. Reproduction strictement interdite. Dépôt légal à la date de parution. Imprimé en France.